



Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

Siège : FGR-FP Bas-Rhin
120 rue Tobias Stimmer 67400 Illkirch-Graffenstaden

LE RETRAITÉ

Mars 2024 – Bulletin n° 87

Éditorial

Mobilisation toute !

A l'international, en Europe-comme en France, rien ne va plus... Ce monde est fou et nous rend fou ! La montée du populisme notamment aux États Unis, en Argentine et dans certains pays européens, les guerres en Ukraine, au Moyen Orient et la poussée de l'extrême droite sont très inquiétantes. A Gaza, la situation est absolument dramatique. Il faudrait que la communauté internationale et les puissances politiques se mobilisent plus fortement pour stopper le massacre de la population palestinienne, sans que cela fasse oublier les crimes de guerre perpétrés par le Hamas.

La FGR-FP67 s'oppose à ces logiques de guerre, dénonce les propagandes, les *fake news* et se mobilisera pour la paix.

En France, le nouveau gouvernement met en place une politique libérale d'austérité et veut remettre notre nation au travail par une rupture des principes de protection sociale : réforme du RSA, de l'assurance chômage et du marché du travail. Les retraité-es sont également impacté-es, la revalorisation de 5,3% ne couvre pas l'augmentation du coût de la vie et notamment l'augmentation des complémentaires santé, sans oublier la perte du pouvoir d'achat des pensions depuis des années. Ce pouvoir d'achat pourrait encore s'éroder l'an prochain puisqu'il est envisagé que les retraites soient sous-indexées en 2025. *(Suite de l'éditorial page suivante)*

Sommaire :

- P.1** : Éditorial.
- P. 2** : Rapport d'activité 2023-2024. Situation de la trésorerie. Total "arrose" les retraités.
- P. 3** : Projet d'une assurance dépendance obligatoire Élections à la FGR 67. Cotisations année civile 2024.
- P.4** : Déclaration de candidature. Bulletin d'adhésion. Inscription au repas amical.

INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN

Jeudi 11 avril 2024, 9h30 (Accueil à partir de 9h)
au siège de la Ligue de l'Enseignement
120 rue Tobias Stimmer
67400 Illkirch-Graffenstaden

Après l'Assemblée Générale, repas amical dans un restaurant (inscription en dernière page)

(Suite de l'éditorial)

La question de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap est toujours en suspens et cette loi grand âge n'est toujours pas à l'ordre du jour, remplacée par quelques mesures dans la proposition de loi : « Bâtir la société du bien vieillir ».

La FGR-FP 67 réagit par son implication dans les **actions du 8 et du 26 mars avec l'intersyndicale des retraités du groupe des 6 du 67 (CGT, CFE/CGC, FGR-FP, FO, FSU et Solidaires)**. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre dans toutes ces manifestations.

Pour finir par une note plus réjouissante, l'inscription dans notre constitution du droit à l'avortement est bien une victoire contre l'obscurantisme : il faudra continuer de lutter contre toutes les inégalités dont sont encore victimes les femmes.

Le secrétariat de la FGR-FP 67

Rapport d'activité 2023-2024

La dernière Assemblée Générale s'est tenue il y a un an au Lycée Marc Bloch de Bischheim le 15 mars 2023. Assemblée où nous avons renouvelé partiellement la Commission Exécutive composée de 20 membres. Elle s'est réunie 3 fois, rue du Cygne à Strasbourg et 2 fois à Illkirch dans les nouveaux locaux de la Ligue de l'Enseignement, rue Tobias Stimmer à Illkirch-Graffenstaden.

Le Congrès National de Dax a eu lieu du 4 au 6 avril. Nous étions 2 délégués du 67 à y participer. Les comptes-rendus ont été bien diffusés dans le "Courrier du Retraité" national. Il est à noter que les congressistes avaient pu se joindre à la manifestation des Dacquois contre la réforme des retraites le 6 avril.

L'interrégionale organisée par le département des Vosges le 21 novembre à Saint-Dié, a rassemblé 5 départements du Grand-Est (Meurthe et Moselle, Meuse, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin), les délégués de la Moselle étaient indisponibles au dernier moment. Sylvain Housel représentait le Bureau National. Comme l'année précédente, le fonctionnement des différentes sections a été évoqué. Le peu de renouvellement des adhérents est de plus en plus problématique.

L'intersyndicale des retraités ou "Groupe des 9" s'est réunie régulièrement pour préparer les journées nationales d'action des retraités ou de soutien aux actifs. Dans le Bas-Rhin, il s'agit du "Groupe des 6", la CFTC, le LSR et Ensemble Solidaires n'étant pas représentés.

Les manifestations se sont succédé quasiment toutes les semaines en mars avec les actifs contre la réforme des retraites. Le 1^{er} mai a été unitaire.

Après les congés d'été, 2 journées d'action ont été organisées en octobre pour l'augmentation des salaires et des pensions.

En 2024, eurent lieu, le 21 janvier une manifestation contre la loi Asile-



Réunion de l'interrégionale à Saint-Dié, le 21 novembre 2023

Immigration puis, le 1^{er} février en soutien à l'Éducation Nationale.

A l'heure actuelle, deux autres journées sont prévues en mars :

- le 8 ayant comme thème : "L'exigence d'égalité pour les Femmes retraitées aussi"
- le 26 dont le thème est : pouvoir d'achat, santé, complémentaires santé, service public de l'autonomie.

Les batailles s'annoncent encore nombreuses.

Venez nombreux à l'AG pour débattre de ces questions et pour se retrouver à l'occasion d'un moment convivial.

**Élisabeth POGGI – Secrétaire
départementale 67**

Situation de la trésorerie

Disponibilités au 01/01/2023 = 10 954€

Nouvel avoir au 31/12/20 = 10.000€

Détail des disponibilités :

Compte courant BRED = 517€

Compte courant CME = 45€

Compte épargne CME = 9 438€

Hélène DURING, Trésorière

Total "arrose" les retraités !

Total Énergies est bien connu pour ses profits réalisés grâce aux énergies fossiles si néfastes à la planète, mais il tente de se cacher derrière ses investissements en énergies renouvelables.

On serait tentés de penser que ses énormes profits bénéficient également aux retraités français.

Or, il apparaît que 75% des dividendes vont aux actionnaires « institutionnels » selon le Canard Enchaîné, essentiellement des caisses de retraites étrangères, publiques et privées : Suède, Danemark, États Unis.

Voilà qui justifie notre combat de longue date contre la capitalisation et contre les fonds de pensions.

Laurence FOLMER

Projet d'une assurance dépendance obligatoire

De nombreux rapports censés préparer une loi grand âge se sont multipliés mais une programmation ambitieuse pour le secteur de la perte d'autonomie n'existe toujours pas. En revanche, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) qui réunit banques, assureurs, syndicats et associations a proposé une assurance dépendance obligatoire le 16 janvier 2024.

Ce contrat serait adossé aux contrats d'assurance santé complémentaire, mais non lié afin de permettre aux personnes âgées qui renonceraient à une complémentaire santé de le conserver. Il permettrait une prise en charge immédiate des personnes dépendantes, sous forme de rente. Ce mécanisme associant secteur public et privé, mutualisation et couverture universelle, rappelle celui en vigueur pour l'indemnisation des catastrophes naturelles. Les niveaux de cotisations d'équilibre varieraient en fonction de l'âge du début des cotisations pour un montant de rente donné.

Le rapport du CCSF précise « La mise en place de ce nouveau contrat ne préjuge pas des ressources que la Sécurité sociale pourra mobiliser dans l'avenir et n'empêche en rien une future prise en charge du financement de la dépendance par l'État. Lorsque l'État sera effectivement en situation de

pouvoir prendre en charge une partie du financement du reste à charge lié à la dépendance, cette organisation pourrait alors le cas échéant se transformer en « assurance complémentaire dépendance » ou se fondre dans un dispositif d'intérêt général ».

Dans son rapport du 20 février 2024, le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) rappelle que : « la politique française du vieillissement est caractérisée par un défaut notable d'anticipation et de planification » et demande "d'inscrire dans la loi l'impératif de prise en compte [...] des enjeux du vieillissement de la population et la garantie du droit des personnes âgées de vivre de façon autonome et en pleine citoyenneté, avec tous les soutiens nécessaires", réclamant, pour ce faire, « une planification de moyen long terme ».

Le HCFEA s'était déjà prononcé contre le principe d'une assurance complémentaire obligatoire dépendance quand le projet lui avait été soumis.

Le 3 mars 2024, le ministre de l'emploi, du travail et de la santé en a parlé et a trouvé très intéressant ce projet d'assurance dépendance obligatoire... qui consiste à faire payer la population.

Françoise EIDEN

Élections à la FGR 67

1. à la Commission Exécutive Départementale (18/21 membres)

Selon l'article 6 de notre règlement intérieur, les membres de la Commission Exécutive sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Le renouvellement du tiers sortant a lieu chaque année.

Sont sortants : Théophile DAAB, Hélène DURING, Françoise EIDEN, Élisabeth POGGI, Christine PONVERT, Martine TULEU.

Nos adhérents désireux d'entrer à la Commission Exécutive voudront bien envoyer la déclaration de candidature de la dernière page, en veillant à la date limite de réception (jeudi 4 avril 2024).

2. à la Commission de Contrôle

Deux membres : Louis DESPLATS et Richard CABASSUT.

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur, l'Assemblée Générale procèdera également à l'élection ou à la réélection des 2 membres de la Commission de Contrôle.

Les candidats à la Commission de Contrôle voudront bien compléter la déclaration de candidature en dernière page, en veillant également à la date limite de réception (jeudi 4 avril 2024).

Cotisations année civile 2024

1. LES ADHÉRENTS PAR VOIE SYNDICALE OU A L'ARFEN règlent uniquement leur cotisation syndicale à leur syndicat ou à l'association.

(Elle comprend la cotisation F.G.R. et le "Courrier du Retraité")

2. LES ADHÉRENTS DIRECTS règlent le montant de leur cotisation FGR-FP à la Trésorière, **par chèque à l'ordre de "FGR-FP 67"** envoyé à :

Hélène DURING

10 rue Félix

67000 STRASBOURG

Pour l'envoi de leur carte de membre, les adhérents directs voudront bien **joindre une enveloppe timbrée** à leur adresse.

Cotisation des adhérents directs	
Pension mensuelle BRUTE	Cotisation 2024
Jusqu'à 1100 €	19,40 €
De 1101 à 1270 €	27,10 €
De 1271 à 1390 €	32,20 €
De 1391 à 1610 €	40,50 €
De 1611 à 1840 €	45,00 €
De 1841 à 2080 €	53,00 €
De 2081 à 2880 €	59,80 €
Au-delà de 2880 €	70,10 €

Déclaration de candidature

à envoyer au plus tard le jeudi 4 avril 2024 à Elisabeth POGGI, 2, rue des Hirondelles, 67201 ECKBOLSHEIM ou à son adresse mail : elisabeth.poggi@gmail.com

Les candidat(e)s à l'une des deux commissions compléteront cette déclaration de candidature.

Mme, M. (NOM, prénom) : Année de naissance :

Adresse :

Email: Administration d'origine :

déclare être candidat(e) aux élections du 11 avril 2024 à : (cochez la case qui convient)

à la Commission Exécutive Départementale

à la Commission de contrôle

Date :

Signature :



ADHÉSION : Bulletin d'adhésion individuelle (nouveaux adhérents seulement)

Mme, M. (NOM, prénom) : Année de naissance :

Adresse :

Administration d'origine :

déclare adhérer à la F.G.R. du Bas-Rhin et payer ma cotisation par chèque joint à l'ordre de la FGR-FP, section du Bas-Rhin.

A envoyer à **Hélène DURING, 10 rue Félix, 67000 STRASBOURG**



Inscription au repas amical du jeudi 11 avril 2024

Le nombre de repas doit être réservé au restaurant Aux Trois Fleurs, 19 route de Lyon, 67400 Illkirch

Menu complet du jour à 24 € ou repas à la carte.

A retourner par retour du courrier ou au plus tard le jeudi 4 avril 2024 à

Elisabeth POGGI, 2, rue des Hirondelles, 67201 ECKBOLSHEIM ou à son adresse mail : elisabeth.poggi@gmail.com

Mme, M. (NOM, prénom) :

Nombre de personnes à inscrire :

Cette inscription vaut engagement à participer au repas. La section locale de la FGR offrira apéro, vin, eau et café.

Se rendre 120 rue Tobias Stimmer 67400 Illkirch-Graffenstaden :

Tram ligne A et E, arrêt Campus d'Illkirch. Puis 19 mn de marche ou **Bus n°63**, en direction de Lipsheim-gare, descendre rue Tobias Stimmer (environ 10 mn avec petite marche).

Si besoin de covoiturage, contacter Jean-Michel Vaillant au 06 76 82 22 23 ou vaillantjm@gmail.com